


Dans la rue, les patrons réclament de travailler

GENÈVE Environ 600 restaurateurs et commerçants ont manifesté jeudi pour dire leur désespoir aux autorités. Pour l'heure, le Conseil d'Etat n'a pas donné de calendrier pour une réouverture

LAURE LUGON ZUGRAVU

 @LaureLugon

Le contraste est saisissant. Mercredi, 600 fonctionnaires genevois faisaient grève devant le mur des Réformateurs pour défendre leur augmentation de salaire (l'annuité que le parlement s'apprête à leur refuser). Jeudi, 600 cafetiers-restaurateurs et commerçants manifestaient à Plainpalais pour qu'on sauve leur gagne-pain. «Laissez-nous travailler», «Qui va payer l'addition?», «Je ne veux pas mourir dans mon commerce», pouvait-on lire sur leurs banderoles, pendant que le président de l'Association des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève, Laurent Terlinchamp, chauffait la foule: «Alors, les patrons, ils savent faire des manifestations, ou pas?»

«On va perdre notre vie»

Tandis que les fonctionnaires genevois sont des réguliers du pavé, c'est la première fois en 133 ans d'existence que la faïtière des cafetiers investit la rue. Signe que l'heure est grave, même si 5% de coronasceptiques se sont glissés dans leurs rangs, chiffres de la police à l'appui. «Si vraiment il faut fermer nos commerces,

alors qu'on nous aide! Et pas avec des bonbons par-ci, par-là. On va perdre notre bail, notre deuxième pilier, notre vie», clame Laurent Terlinchamp.

La veille, le Conseil d'Etat a desserré l'étreinte sur les coiffeurs, esthéticiens, thérapeutes, leur permettant de rouvrir samedi. Mais les autres secteurs à l'arrêt n'ont même pas obtenu un calendrier, malgré les efforts manifestes de Nathalie Fontanet, ministre des Finances, pour infléchir son collègue de la Santé, Mauro Poggia, qui mène la danse. Une situation qui excède surtout à droite, comme Vincent Subilia, député PLR et directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG): «On doit se poser la question d'élargir les cas de rigueur aux restaurateurs et commerçants. Tout libéral que je sois, je pense qu'il faut y réfléchir, sans tabous.» Piquant d'entendre de sa bouche un discours semblable à celui de Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), mais il assume.

Il faut dire que les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement ne suffiront pas à redonner du souffle aux commerçants: une indemnité versée par l'Etat, correspondant aux charges sociales de l'employeur, ainsi qu'une autre de 875 francs mensuels par apprenti. Dérisoire vu les circonstances, disent-ils. Ubuesque, quand on y pense: voir des petits patrons manifester pour le droit de travailler. ■